

IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ

CORRESPONDANTS
DE
J.F. BOISSONADE

III
—
N-Z

BIBL.
UNIVERSITÉ
MS.
1553



BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
1553



MS
Fiches faltos

Rec. 14
Correspondance
de
J. F. Boissier
Ms 1553

III
N. 2

240
L'abbé, les uns, les autres, je
sais, ne s'entendent pas sur
ce point de doctrine, et l'on
peut se demander si l'on
peut s'en tenir à l'avis de
l'un ou de l'autre. Il est
certain que l'on ne peut
pas se dispenser de mentionner
la question de la Clarté
dans les écritures ad opus
Clarté

Il est certain que l'on ne peut
pas se dispenser de mentionner
la question de la Clarté
dans les écritures ad opus
Clarté

1736





700



Monsieur,

Je prends la liberté de rappeler à votre souvenir un de vos anciens élèves et de vos voisins de Nogent; l'obligeance que vous avez eue plusieurs fois de disposer en ma faveur de vos billets pour l'Académie Française m'encourage à vous adresser la demande d'un billet pour la réception de M. St. Marc Girardin qui doit avoir lieu le jeudi 16 de ce mois; le récipiendaire est un de nos anciens condisciples et vous me rendriez un véritable service, si, grâce à vous, je pouvais être témoin de sa réception.

Je ai l'honneur d'être, Monsieur,
avec respect, votre très humble
serviteur,

André Pontien
et de pension à
Nogent-sur-Maine

702

81



1075



Monsieur,

C'est avec la plus vive reconnaissance que
 j'ai reçu le billet que vous avez bien voulu m'envoyer,
 j'ai assisté à la séance de jeudi dernier et le plaisir
 que m'a fait exprimer cette solennité littéraire donne
 encore plus de prix à votre bienveillance; je vous
 ai cherché dans la salle, - voulant vous exprimer de
 vive voix toute ma gratitude; veuillez, je vous prie,
 en excuser aujourd'hui l'expression et me croire
 votre très humble et très obéissant
 serviteur,

22 janvier 18

André Pontier